Marie Hérault

LES CIMETIÈRES EN VOIE DE MUTATION

Lieux de mort et de recueillement, les cimetières occupent une place à part. Mais ils sont aussi devenus des espaces fermés et sous-exploités. Certains professionnels ou communes y voient pourtant de nouveaux potentiels permettant de mixer les usages : îlots de fraîcheurs, ombrières, lieux de promenade voire de patrimoine…

COMMUNE DE SAINT-JOACHIM / VUE D'ARTISTE

Si l'époque de la Toussaint se prête au fleurissement des tombes, il en va autrement pendant l'année. Au fil des décennies, les allées des cimetières se sont progressivement vidées de leurs visiteurs. Une étude du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) datée de 2024 révèle ainsi qu'en quinze ans leur fréquentation a largement baissé. 29 % des plus de 40 ans déclarent en effet ne pas se rendre au cimetière ou s'y rendre moins d'une fois par an, contre 21 % en 2009.

Les raisons de ce délaissement progressif : des familles éloignées des lieux d'inhumation ; des cimetières déplacés en périphérie pour des raisons sanitaires et donc difficilement accessibles à pied. Mais le phénomène est aussi dû à un vieillissement de la population corrélé à une évolution des mentalités – avec notamment une baisse de l'appartenance religieuse – et un reflux des pratiques : la crémation a fortement progressé et d'autres méthodes sont en débat : humusation (réduction organique du corps pour en faire de l'humus), aquamation (crémation « par l'eau »), promession (congélation puis réduction du corps).

Aujourd'hui, face à la densification des villes, les cimetières constituent un formidable potentiel urbanistique, encore largement sous-évalué. *« Leur emprise offre de grandes opportunités pour des villes ayant un déficit en espaces verts publics. Ils peuvent devenir des lieux de promenades et de respiration*, explique Corinne Legenne, paysagiste urbaniste à l'Institut Paris Région, auteur de l'étude « Promenons-nous dans les cimetières » (1). *Déjà présents dans le tissu urbain, avec de grandes amplitudes horaires et une équipe d'entretien déjà dédiée, leur intégration dans la trame des espaces verts demande peu d'investissement. »*

DES USAGES PARFOIS SURPRENANTS

Revégétalisés, désimperméabilisés, ces lieux encore majoritairement minéraux peuvent aussi devenir des réservoirs de biodiversité ou des îlots de fraîcheur, et ainsi répondre aux enjeux environnementaux imposés par le réchauffement climatique. *« D'autant que la faune et la flore s'y sont redéveloppées depuis l'arrêt de l'usage des pesticides* [loi Labbé, arrêté du 15 janvier 2021, Ndlr], indique la spécialiste. *Cela contraint aussi les communes à envisager de nouveaux usages. »* Ces cimetières paysagers, existent de longue date dans les pays anglo-saxons (dont tous s'inspirent du cimetière du Père-Lachaise à Paris, premier du genre en 1 804). Ils font aujourd'hui une lente et timide réapparition en France : cimetière des Gonards à Versailles, de Souché à Niort, de l'Ouest à Strasbourg ou parc cinéraire des Arbres de mémoire, à Angers, en sont des exemples.

Autre potentiel, totalement inédit : la pose d'ombrières sur les cimetières permettant aux communes de devenir autonome en énergie. Saint-Joachim, en Loire-Atlantique, est la première commune de France à être passée à l'action. *« Nous sommes confrontés chaque hiver à des difficultés de gestion des eaux pluviales dans les allées et autour de certaines sépultures*, observe Raphaël Salaün, le maire de la commune. *Les familles souhaitent aussi se mettre à l'abri en cas de pluie lors des cérémonies civiles. Nous avons donc imaginé deux projets complémentaires permettant à la fois de récupérer l'eau*

Au-dessus du cimetière de Saint-Joachim, des panneaux photovoltaïques semi-translucides assureront la luminosité nécessaire pour le fleurissement des tombes tout en proposant un abri en cas de pluie.

Une aubaine pour les villes en manque d'espaces verts publics

et d'installer des panneaux photovoltaïques semi-translucides, qui assurent la luminosité nécessaire pour les recueillements et le fleurissement des tombes. » Après enquête auprès des habitants et prototypage pour valider la faisabilité, les travaux ont été lancés pour une livraison prévue à l'automne 2026.

RÉINTÉGRÉS DANS LA VIE DE LA CITÉ

Alors demain, les cimetières sont-ils voués à se transformer ? Les Français en tout cas n'y sont pas opposés : 50 % d'entre eux considèrent en effet les cimetières comme étant des espaces minéraux manquant de verdure, 32 % y vont uniquement pour y prendre l'air et 54 % s'y rendent pour son aspect patrimonial (2). Ce dernier usage – la taphophilie – donne d'ailleurs lieu à des événements tels que Le Printemps des Cimetières, dont la 10e édition aura lieu en 2026. « *Faire se côtoyer les usages peut paraître surprenant*, déclare Corinne Legenne. *Mais les visiteurs peuvent être en recherche d'une forme de paix que permettent ces endroits bucoliques, même s'ils ne viennent voir aucun défunt. Réenvisager ces lieux de sépulture et de recueillement en en faisant des lieux de passage, c'est aussi une autre manière de les réintégrer à la vie de la cité.* »

(1) *Quel potentiel pour renforcer l'offre en espaces verts et de nature*, novembre 2024, Institut Paris Région.

(2) *Les Français et leurs représentations et usages des cimetières*, 23 mai 2025, Crédoc.